PROCES-VERBAL

Comité Directeur

Réunion du : Lundi 28 AVRIL 2025

Président : Stéphane VANNUCCI

Vice-présidents :

- Johan LUIGGI
- Pascal PAOLI
- Jacques COLOMBANI
- Jerome SANTUCCI

Secrétaire général : Alain MOSCONI

Secrétaire général adjoint : Charles BENEDETTI

Trésorier : Stéphane ZANETTACCI

Membres : Antoine ANDREANI– Cédric PELE - Fréderic MONTANARO – Guillaume FRANCHI – Jean Laurent FABREGUES – Jean Marc NICOLAI– Louis POGGI – Philippe PAOLI -

Excusé (s) : Dominique POGGI – Johanna MEI – Antoine EMMANUELLI
Assiste(nt) : SALADINI David (Directeur) – Nicolas GAGLIARDI (CTR) – Pierre FONTANA (CTR) – Antoine PIREDDU (Directeur Pôle espoirs) – Ghjuvan RUSTERUCCI (CTD)

Approbation du procès-verbal du 03 mars 2025 :

Le Comité Directeur procède à l'approbation du procès-verbal du 31 mars 2025

Informations locales et nationales :

- Finales jeunes : le CD n'ira pas contre la décision de la commission. Le CD rappelle aux commissions que les lieux de finales sont proposés au CD, afin d'éviter toute mise en cause des décisions des commissions.
- Réunions entre le CD et les commissions : les commissions qui n'ont pas été rencontrées par le CD, seront vue après la fin de saison
- Communication ESCCOM → invitation des responsables sur la rencontre GFCA-AFA
- Partenariats→ le bureau doit se réunir afin de programmer un projet de recherche et de mode de fonctionnement afin de trouver des partenariats
- Projet club

Affaire Saint-Jean FC Balagne :

Le président suspend la réunion du comité directeur afin de recevoir les protagonistes de l'affaire Saint-Jean – Fc Balagne.

Point finances :

- La commission des finances propose un fonctionnement de paiement de l'année en cours, en effectuant des prélèvement SEPA. Le test se fera au volontariat des clubs. La proposition :
    - Sur la base du solde de la saison 2024-2025 appelé « solde »
    - 80% du solde utiliser pour établir l'échéancier de la saison 2025-2026
    - Mensualisation sur 10 mois, de septembre 2025 à juin 2026

Le comité directeur valide le principe.

- Suite au courrier du club de la JSA, concernant les forfaits en U16 et U14, le comité directeur :
    - D'une part confirme les matchs perdus par forfait
    - D'autre part, compte tenu des circonstances tragiques qui ont touché le club de la JSA, annule les sanctions financières de 150€ pour les deux rencontres soit 300€.

Point technique :

DAP

• Demande autorisation tournois sur le continent « phrase type indiquant les responsabilités » (pas d'assurance FFF)
• Demande CAB participation Foot inter quartier 12 et 13 juin place st Nicolas • Jury des actions foot en milieu scolaire 28 avril
• Jury challenge national PEF 23 Mai
• Journées USEP CSJC 27 mai et 27 mai et 3 juin Bastia
• Bilan PITCH U13 régional (vainqueur SCB) représentera la LCF à CAPBRETON 8 et 9 juin
• Handi Sport : Participation au FESTI RUN 15 juin Bastia (Fontana/Jamoneau) cécifoot (APF Moracchini Michel) France Handicap Territoire Corse

PPF

• Actions de suivi U14G Aléria
• Actions de suivi U14F et U13F Aléria
• Concours d'entrée des collèges des SSS (problème de la dérogation à la carte scolaire)
• Jury probatoire pour le pôle espoirs, rentrer 2025, 2026, au CSJC le 28 Mai
• Échange, entre pôle espoirs à Nantes et à Clairefontaine FORMATION
• Certifications STAPS Corte 26 MAI DF REF
• Certifications DES (Fernandez/Saada/Baquet)
• Semaine S3 BMF (mi-parcours)

Questions diverses :

La ligue va engager une demande de détachement d'un poste de la DRAJES vers la LCF. En attendant ce retour sur la procédure à adopter, la comité directeur demande à l'équipe technique s'ils ont des profils à accompagner en formation afin d'étoffer l'équipe actuelle.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la séance.